

Présents :

- Mmes : BOYAT Sylvie, BOINNARD Nadine, ROSSET Erika, BOINNARD MORALLET Laurence, DAGUIN Océane et COMTE Marie-Christine.
- Mrs : MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michael, ROSSET Bernard, MAXIT Aurélien, VULLIEZ Alain et BAUD Jérôme.

Absent excusé :

- Mme BOULAKBECHE Sabrina donne pouvoir à Mr ROSSET Mickael
- Mr MUGNIER Jean-Marie donne pouvoir à Mr ROSSET Bernard

La séance est ouverte à 20h00. Elle est présidée par Mr MORAND Jean-Claude, maire de la commune de Seytroux.

Mr ROSSET Mickael est nommé secrétaire de la séance.

Mr le maire propose le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 05 juin 2026. Le conseil municipal valide ce compte-rendu à l'unanimité.

Ordre du jour :

- **Présentation du projet « Patrimoine »**
- **Délibération marché de travaux « Marché des rives du torrent et création d'une passerelle » appel d'offres 1ère tranche**
- **Dossier enfouissement 20 000 V et le refoulement d'eau du Meney**
- **Urbanisme**
- **Point sur les travaux**
- **Questions diverses**

Mr le maire propose de rajouter à l'ordre du jour deux délibérations : la première traitant de la facturation des transactions avec l'ONF et la seconde traitant du plan de financement des travaux d'éclairage public et d'enfouissement du réseau électrique basse tension aux Perrières. Le conseil municipal accepte de rajouter ces deux délibérations à l'ordre du jour.

1. Présentation du projet patrimoine

Le département définit les modalités d'intervention pour la période 2023-2028 en faveur des espaces naturels sensibles. Mr le maire présente au conseil municipal le contrat départemental Haute Savoie Nature du Haut-Chablais et en particulier la fiche action concernant les rives du torrent de Seytroux allant du Mini-Golf au pont Molliet. Cette étude propose la réalisation notamment d'un sentier d'interprétation, de passerelles ; l'installation de pontons d'observation ; la création d'un verger de plein vent, de panneaux interactifs ; la mise en place de jeux sur le thème de l'eau et de la forêt ainsi qu'une roue à aube sur le bief existant.

Le conseil municipal doit se positionner sur l'adoption d'un tobogan ouvert ou fermé pour des raisons de sécurité et de durée dans le temps ; notamment concernant l'infrastructure en bois.

2. Délibération : Marché de travaux « Marché des rives du torrent et création d'une passerelle » appel d'offres 1ère tranche

Mr le maire expose au conseil municipal le fonctionnement des marchés publics. Il présente par la suite les propositions des candidats et leur notation associée pour la première tranche.

Le projet global s'élève à 1 219 602 € TTC. La 1^{ère} tranche s'élève à 606 000 € TTC dont 503 295,07 € TTC de travaux (objet du marché) et 92 704,93 € d'études et d'honoraires.

Le conseil municipal délibère et approuve à l'unanimité l'attribution du marché public des travaux avec le tobogan à ciel ouvert. Le prestataire en charge du tobogan sera informé que le platelage sera éventuellement supprimé au profit d'une solution plus fiable dans le temps.

3. Dossier enfouissement 20 000 V et refoulement de l'eau du Meney du Crêt aux Perrières

Mr le maire présente au conseil municipal le coût et le tracé de l'enfouissement des réseaux.

Mr le maire expose le projet d'enfouissement aux Perrières. Une convention a été faite par ENEDIS à la famille MOATTI qui n'a pas, à ce jour, signé le PV d'arpentage. Le conseil municipal approuve l'utilisation du domaine public pour l'enfouissement du réseau. Une solution alternative sera néanmoins proposée pour dévier le chemin mais ces démarches seront intégralement à la charge des bénéficiaires privés.

4. Urbanisme

Sylvie BOYAT présente le travail de la commission urbanisme. une DP et une DIA ont été étudiées.

5. Délibération : Facturation de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'office National des forêts pour des recettes issues des ventes de bois.

Le conseil municipal délibère et approuve le mandat à l'unanimité.

6. Point sur les travaux

Mr le maire expose un point de situation sur les travaux et des interventions actuelles ou passées :

- le fauchage des bords de chaussée ;
- le goudronnage du village du Crêt : la pose de l'enrobé est prévu les 15 et 16 juillet,
- l'aménagement des bords du cours d'eau entre le minigolf et le pont Molliet.

7. Délibération : Plan de financement des travaux d'éclairage public et d'enfouissement du réseau électrique basse tension aux Perrières

Monsieur le maire présente le retour d'appel d'offre su Syane pour la mise en souterrain du réseau d'électricité basse tension ainsi que pour la mise en place d'un éclairage public aux Perrières. Il présente le plan de financement proposé par le Syane et propose au conseil municipal d'approuver ce plan. Monsieur le maire rappelle que cette dépense est budgétée. Le conseil municipal délibère et approuve le plan de financement à l'unanimité.

8. Informations diverses

Mr le maire présente un projet de courrier adressé au président du conseil départemental pour demander un rendez-vous avec monsieur Gilles Gaget, adjoint au chef d'arrondissement de Thonon les Bains. Cette réunion a pour but d'expliquer le fonctionnement et les attentes du département en matière de voirie tant en agglomération qu'en dehors de celle-ci aux nouveaux élus.

- Réunion voirie programmée à l'Interco le mercredi 15 juillet à 18h30. Alain VULLIEZ est volontaire.
- Représentant commission urbanise interco : Laurence BOINNARD MORALLET est volontaire pour être suppléante.
- Réunion commission environnement programmée le mercredi 8 juillet à 19h00
- Réunion commission urbanisme programmée le vendredi 10 juillet à 18h30

La séance est clôturée à 22h25.